Soixantième année. - N ° 171 A Lundi 7 et mardi 8 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4429

21 – CÔTE-D'OR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Jugement d'ouverture

Date : 1er septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
938 606 431 RCS Dijon.
L'ASSIETTE DU VILLAGE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé.
Adresse : 12 Parvis de l'UNESCO - Cité de la Gastronomie, 21000 Dijon.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Juillet 2026 , désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon . Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.